



CAHP | ACECP | 150

Guide – Prix 2018 CAHP |ACECP

Les prix de l'Association canadienne des experts-conseils en patrimoine (ACECP) sont décernés chaque année pour souligner les réalisations exceptionnelles dans le domaine de la conservation du patrimoine à travers le Canada. Les prix de l'ACECP 2018 soulignent les projets achevés qui incarnent de façon exceptionnelle les valeurs en matière de conservation du patrimoine, en démontrant la viabilité des immeubles et sites patrimoniaux à usage commerciale, institutionnel et résidentiel, tout en reconnaissant l'apport des professionnels en patrimoine dans leur accomplissement.

Ce guide est divisé en quatre parties:

- Partie 1:** Informations Générales
- Partie 2:** Exigences de candidatures
- Part 3:** Informations supplémentaires
- Part 4:** Formulaire Requis

PARTIE 1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 DATES À RETENIR

- Date limite pour l'inscription: **Vendredi, 27 Juillet 2018, 8PM (Heure de l'Est)**
- Arbitrage de la soumission des prix: **Vendredi, 7 septembre 2018 à Vancouver, Colombie-Britannique**
- La remise de prix aura lieu à la conférence du CAHP | ACECP – NT: le 19 octobre 2018 à **Fredericton, NB**

1.2 PROJETS ADMISSIBLES

Tous les projets soumis doivent avoir complété après le 1er janvier 2015 et avant le 1er juillet 2018. Toute candidature doit constituer une réussite exceptionnelle dans le domaine du patrimoine et être conforme aux [Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada](#).

1.3 PRIX SOULIGNANT L'ENSEMBLE DE LA CARRIÈRE

En addition aux catégories ici-bas, le CAHP | ACECP encourage la nomination au prix sur l'ensemble de carrière afin d'honorer un membre du CAHP | ACECP ayant fait une contribution exemplaire dans le domaine de la conservation du patrimoine canadien sur une période minimum de 20ans. La personne qui soumet la candidature n'est pas tenue d'être membre de CAHP|ACECP.

1.4 JURY

Le jury de la remise de prix de 2018 comprend des professionnels issus d'une diversité géographique et de discipline. Il est composé de membres et non-membres de l'ACECP.

Le jury recevra les soumissions de prix avant l'arbitrage en personne à Vancouver, en Colombie-Britannique. Les membres du jury seront dévoilés en Août 2018.

1.5 PARTICIPANTS ADMISSIBLES

Tout participant doit être un membre professionnel du CAHP | ACECP.

1.6 FRAIS D'INSCRIPTION

Le frais d'inscription est de **30\$** par projet.



CAHP | ACECP | 150

Guide – Prix 2018 CAHP | ACECP

1.7 INSCRIPTION PAR LA POSTE OU PAR COURRIEL

CAHP | ACECP
190 Bronson Avenue
Ottawa, Ontario, K1R 6H4
admin@cahp-acecp.ca

1.8 CÉRÉMONIE DE REMISES DE PRIX

Les prix de l'ACECP seront présentés et reconnus à la – National trust joint Conference du CAHP | ACECP le 17 Octobre 2018 à Fredericton, NB.

1.9 CATÉGORIES DES PRIX

Archéologie

Prix de l'excellence (1); Prix du mérite (1)

Recherches archéologiques menées par un archéologue (membre du CAHP|ACECP) afin d'appuyer la conservation de lieux historiques; OU projets réalisés par des membres de toute discipline afin de préserver les ressources archéologiques en présence, en collaboration avec un archéologue.

Projets de conservation - Architecture

Prix de l'excellence (2); Prix du mérite (2)

Projets de conservation, de restauration ou de réhabilitation ayant exigé l'expertise en architecture d'un membre du CAHP|ACECP, peu importe la phase du projet de conservation.

Projets de conservation - Génie

Prix de l'excellence (1); prix du mérite (1)

Projets de conservation, de restauration ou de réhabilitation ayant exigé l'expertise en génie d'un membre du CAHP|ACECP, peu importe la phase du projet de conservation.

Projets de conservation – Aménagement Paysager

Prix de l'excellence (1); prix du mérite (1)

Projets de conservation, de restauration ou de réhabilitation ayant exigé l'expertise en aménagement paysager d'un membre du CAHP|ACECP, peu importe la phase du projet de conservation.

Conservation des matériaux, savoir-faire artisanal et construction

Prix de l'excellence (1); Prix du mérite (1)

Projets mettant en valeur les efforts de préservation des matériaux, d'œuvre d'art et le savoir-faire artisanale des membres du CAHP|ACECP (conservateurs, menuisiers, maçons, artisans métallurgistes, etc.)

Projets de conservaiton – petits et coquets

Prix de l'excellence (1); Prix du mérite (1)

Petit projet effectué par un membre du CAHP | ACECP qui démontre toute l'importance de la conservation du patrimoine.

Documentation et planification

Prix de l'excellence (1); Prix du mérite (1)

Relevés du patrimoine, recensements pour la Direction de la conservation du patrimoine, études d'impact sur le patrimoine, historiques, etc. effectué par un membre de l'ACECP ayant favorisé la compréhension d'un lieu patrimonial avant la réalisation ou dans le cadre d'un projet de conservation.

Éducation, sensibilisation et bourses, domaine du patrimoine

Prix de l'excellence (1); Prix du mérite (1)

Cours, projets d'interprétation et études scientifiques effectué par un membre du CAHP|ACECP ayant grandement contribué à une meilleure connaissance de l'importance de la préservation du patrimoine au sein de la communauté ou au niveau académique.



Guide – Prix 2018 CAHP |ACECP

Professionnel émergent en conservation du Patrimoine

Ce prix vise à reconnaître les projets de conservations du patrimoine réalisés par des étudiants de niveau postsecondaire dans des domaines tels que la conservation, l'architecture, l'urbanisme, l'archéologie et l'histoire. Le projet doit démontrer une compréhension des principes, des normes et des lignes directrices en matière de conservation du patrimoine. La personne voulant soumettre la candidature d'un étudiant doit être un membre professionnel du CAHP|ACECP, mais l'étudiant n'a pas besoin d'en être membre.

PARTIE 2 – EXIGENCES DE CANDIDATURES

Chaque soumission doit être envoyée par courrier électronique ou par un service de partage de fichiers à l'administrateur du CAHP|ACECP à admin@cahp-acecp.ca avant le 27 Juillet 2018 8h00PM (heure de l'est).

*Toutes les entrées de plus de 15 MB doivent être envoyées via un service de partage de fichiers. Assurez-vous que toutes les instructions pour récupérer le document à partir d'un site de partage de fichiers sont clairement indiquées dans un courrier électronique à l'administrateur, avec le sujet: **2018 CAHP | ACECP Prix d'excellence**. **Toute candidature soumise doit être en format PDF d'Adobe (la taille des dossiers ne doit pas dépasser 100 MB).***

2.1 EXIGENCES DE CANDIDATURE POUR LE PRIX SUR L'ENSEMBLE DE LA CARRIÈRE

La candidature aux prix d'excellence pour l'ensemble des réalisations de la carrière doit être en format Adobe PDF, adapté pour l'impression en couleur sur du papier de format lettre et combiné dans un seul fichier électronique. Les éléments suivants sont requis:

1. **Le nom du nominateur**, adresse, numéro de téléphone et adresse courriel.
2. **Le nom du nominé**, adresse, numéro de téléphone et adresse courriel.
3. **Un texte (un résumé) relatant les contributions** du candidat en tant que professionnel du patrimoine (500-700 mots prêt à être publié).
4. **Un minimum de deux(2) témoignages d'un membre du CAHP|ACECP.**
5. **La biographie du candidat**, incluant une liste de ses accomplissements tout au long de sa carrière, autant dans son domaine d'expertise que dans d'autres domaines, ainsi que ses activités bénévoles au sein de la communauté.
6. **Deux photos de type portrait** du nominé (en haute résolution; un minimum de 300dpi).
Le candidat et le soumissionnaire pourraient avoir à fournir du matériel supplémentaire au
fin de la remise des prix du CAHP|ACECP.

2.2 EXIGENCES DE CANDIDATURES POUR TOUTES AUTRES CATÉGORIES

Les présentations de candidature pour toutes autres catégories doivent inclure :

1. **Synopsis d'arbitrage** (*informations supplémentaires mentionné plus bas*)
2. **Formulaire de candidature** (*Vous réferez à la Partie 4*)
3. **Dossier de Photos**

Le projet soumis doit contenir des photos "avant/après", les élévations principales, les détails caractéristiques et les photographies de rue du bâtiment / de la structure ou, si un autre type de projet, des images qui illustrent clairement le travail. (*Un minimum de 8 photos jusqu'à un maximum de 15 est requis, en haute résolution; (minimum de 300 dpi).*)

2.2.1 LISTE DE VÉRIFICATION DU SYNOPSIS D'ARBITRAGE

Chaque soumission doit être dans un seul fichier en format PDF (Adobe), adapté à l'impression en couleur sur du papier de format lettre. Les soumissions seront imprimées par le CAHP | ACECP et distribué aux membres du jury. Les soumissions ne doivent pas dépasser 10 pages et 3 000 mots (excluant la page de couverture et les formulaires). Les portions de plus de 10 pages ne seront pas distribuées au jury pour examen. Le synopsis de l'arbitrage doit inclure ce qui suit :



CAHP | ACECP | 150

Guide – Prix 2018 CAHP |ACECP

La liste de vérification ici-bas s'applique aux catégories suivantes: *Archéologie; Conservation – Architecture; Conservation – Génie; Conservation – Aménagement Paysager; Conservation – Matériaux, Savoir-faire artisanal et Construction; Conservation – Petit et coquet; Documentation et Planification; et, Éducation, sensibilisation et bourse dans le domaine du patrimoine.*

- Page couverture:** la page couverture doit indiquer:
 - i. *Nom du projet.*
 - ii. *Catégorie de prix*
 - iii. *Emplacement du projet (municipalité et province/territoire)*
 - iv. *Date (mois et année) à laquelle le projet a été complété*
 - v. *Nom du participant (membre) de L'ACECP | CAHP*
 - vi. *Nom, adresse courriel et numéro de téléphone du participant*
 - vii. *Nom, titre, organisation, coordonnées et affiliation au CAHP | ACECP du participant*
- Aperçu:** Un aperçu (résumé) clair du projet (en 150 mots) incluant la date du début et de la fin du projet.
- Description du contexte historique:** Contexte historique du projet (en 300 mots).
- Objectifs:** Description des objectifs de l'équipe chargée du projet présenté.
- Défis:** Description des défis à relever afin d'atteindre les objectifs énoncés ainsi que la façon dont le candidat a surmonté les problèmes imprévus.
- Média/prix:** Une liste de couverture médiatique ou d'autres moyens par lesquels le client et / ou le public ont perçu le succès du projet.
- Détails du projet:** Démonstration/Explication de la raison pour laquelle le projet doit être jugé comme une réalisation exceptionnelle dans la conservation des lieux patrimoniaux, en se référant spécifiquement aux principes énoncés dans le document: [*Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada.*](#)
- Mise en œuvre du projet:** Description de l'implication qu'un ou plusieurs membres du CAHP|ACECP ont eue, dans la planification et l'exécution du projet. *Note: Certain projet ne seront pas des projets de construction, mais auront tout de même des phases de conceptions, planifications et d'exécutions.*

La liste de vérification ici-bas s'applique à la catégorie: **Professionnel émergent en conservation du patrimoine**

- Page couverture:** la page couverture doit indiquer:
 - i. *Nom du candidat au prix du professionnel émergent en conservation du patrimoine*
 - ii. *Catégorie de prix*
 - iii. *Date (mois et année)*
 - iv. *Nom du soumissionnaire du CAHP | ACECP*
 - v. *Nom, adresse courriel et numéro de téléphone du participant*
 - vi. *Nom, titre, organisation, coordonnées et affiliation au CAHP | ACECP du soumissionnaire.*
- Aperçu (résumé):** Un résumé clair du projet (en 150 mots) incluant la date de début et de fin du projet, dans lequel l'étudiant est impliqué.
- Description du contexte historique:** contexte historique du projet (en 300 mots).
- Objectifs:** Description des objectifs de l'équipe en charge du projet.



CAHP | ACECP | 150

Guide – Prix 2018 CAHP |ACECP

- Défis:** Description des défis à relever afin d'atteindre les objectifs énoncés ainsi que la façon dont le candidat (professionnel émergeant en conservation du patrimoine) a surmonté les problèmes imprévus.
- Détail du projet:** Démonstration des raisons pour lesquelles la contribution du professionnel émergeant en conservation du patrimoine à un ou plusieurs projets doit être considérée comme une réalisation exceptionnelle dans la conservation des lieux patrimoniaux, en se référant spécifiquement aux principes de conservation énoncés dans les [Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada](#).
- Implication du professionnel émergeant en conservation du patrimoine:** Un résumé (incluant les noms et entreprises des personnes impliqués) décrivant le rôle joué par le candidat en moins de 150 mots.

PARTIE 3 – INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

3.1 Langue

Les dossiers de candidatures peuvent être soumis en français ou en anglais.

3.2 Normes et Lignes directrice concernant la conservation des lieux patrimoniaux au Canada

Un projet soumis pour les catégories 1 à 10 doit se conformer aux [Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada](#).

3.3 Nombres de candidatures

Un membre du CAHP|ACECP peut, pour une année visée, soumettre la candidature d'un nombre illimité de projets différents. Le frais d'inscription de 30.00\$ s'applique pour chaque projet soumis.

3.4 Projets comportant plusieurs phases ou éléments

Vous pouvez soumettre votre candidature pour un projet auquel un autre membre ou équipe a remporté un prix dans la même ou dans une autre catégorie seulement si:

- Il existe une différence distincte entre le travail que vous avez effectué sur le projet et celui effectué par le gagnant du prix; et
- Le client reconnaît que vos travaux sont distincts des travaux déjà récompensés par un prix. Dans de tels cas, veuillez décrire le lien entre les travaux déjà récompensés et votre contribution dans la zone réservée à cet effet sur le formulaire de candidature. Votre description doit être claire et concise afin que le jury puisse aisément évaluer la situation ainsi que votre candidature.

3.5 Participation de plusieurs membre du CAHP | ACECP dans le cadre d'un même projet

Les différents membres de CAHP|ACECP ayant travaillé sur un même projet, au sein de l'équipe principale ou non, ne doivent pas soumettre le même projet dans la même catégorie. Dans la mesure du possible, le dossier de candidature doit inclure tous les membres de CAHP|ACECP ayant participé au projet de quelque manière que ce soit. Les noms de tous les membres de CAHP|ACECP ayant contribué de façon notable au projet seront inscrits sur le certificat de reconnaissance. Si plusieurs dossiers de candidature sont soumis pour un même projet, ceux-ci seront retournés aux soumissionnaires afin qu'ils les regroupent en un seul dossier identifiant les membres ayant contribué de façon notable au projet; ce dossier consolidé doit être retourné dans un délai d'une semaine.



CAHP | ACECP | 150

Guide – Prix 2018 CAHP |ACECP

3.6 Contribution notable

Un rôle important sur un projet signifie que le membre de CAHP | ACECP ou tout autre candidat (s) a travaillé sur le projet pendant toute sa durée (ou une partie importante du projet) et a planifié, géré ou mis en œuvre le travail qui a contribué au projet.

3.7 Études réalisé en dehors de la période 2015-2018

Certains projets s'appuient sur des travaux de recherche et d'analyse entrepris dans les premières phases d'un projet. Dans certains cas, le client n'a peut-être pas autorisé la divulgation du travail de recherche avant le projet. Dans ce cas, l'implication d'un membre du CAHP | ACECP ayant entrepris la recherche et l'analyse devrait être inclus dans la liste des membres de CAHP | ACECP contribuant au projet.

3.8 Archivage des candidatures

Tous les documents soumis seront conservés par le CAHP | ACECP à des fins de publication, d'exposition et/ou d'archivage.

3.9 Certificats de reconnaissance

Le projet, Les membres du CAHP | ACECP, le client et d'autres personnes ou organisations figurant sur le formulaire d'inscription au prix figureront sur le certificat de récompense. Les membres du CAHP | ACECP qui ont été directement impliqués dans le projet recevront des certificats de récompense. Chaque copie supplémentaire est 10, 00 \$.

PARTIE 4 – FORMULAIRE REQUIS

Toute candidature à un prix doit également inclure les formulaires suivant compléter et enregistrer en format Adobe PDF.

Formulaire d'inscription au prix

Chaque soumission de prix doit inclure le formulaire d'inscription du CAHP | ACECP.

Formulaire d'attestation du participant

Chaque soumission de prix doit inclure le formulaire d'attestation du client du CAHP | ACECP ou une justification claire expliquant pourquoi le formulaire n'est pas remis. Ce formulaire n'est pas requis en ce qui concerne le prix pour l'ensemble de la carrière.



CAHP | ACECP | 150

Guide – Prix 2018 CAHP |ACECP

Formulaire d'inscription (1 de 2)

Veillez compléter le formulaire suivant et le sauvegarder en format PDF. Seuls les membres en règle de CAHP | ACECP peuvent figurer sur la liste des chefs d'équipe ou des membres.

Catégorie de prix *(Cocher la catégorie applicable)*

- 1 - Archéologie
- 2 - Conservation: Architecture
- 3 - Conservation: Génie
- 4 - Conservation: Aménagement Paysager
- 5 - Conservation: Matériaux, savoir-faire artisanal et construction
- 6 - Conservation: Petit et Coquet
- 7 - Documentation et planification
- 8 - éducation, sensibilisation et bourses, domaine du patrimoine
- 9 - Professionnel émergeant en conservation du patrimoine
- 10 - Ensemble de la carrière

INFORMATION DU PARTICIPANT

Soumis par: (Nom du membre de CAHP ACECP titre, organisation)	
Adresse :	
Adresse courriel de la personne- ressource :	
Numéro de téléphone de la personne- ressource:	



CAHP | ACECP | 150

Guide – Prix 2018 CAHP |ACECP

Formulaire d'inscription (2 of 2)

Renseignement sur le projet proposé

Nom du projet, Organisation, ou nom de la personne nominé*: <i>(*prix pour l'ensemble de la carrière)</i>	
Adresse du projet:	
Date à laquelle le projet fût complété :	

CATEGORIE 1 À 8: MEMBRES DU CAHP|ACECP DIRECTEMENT IMPLIQUÉ DANS LE PROJET

Nom et titre:	Organisation/Compagnie:	Rôle dans le cadre du projet (information à détailler dans la description)



CAHP | ACECP | 150

Guide – Prix 2018 CAHP |ACECP

Formulaire d'attestation du client

L'Association canadienne d'experts-conseils en patrimoine (CAHP|ACECP) est une organisation nationale qui souligne le travail des professionnels du patrimoine canadien. Chaque année, les prix de CAHP|ACECP récompensent l'apport exceptionnel de membres de l'Association dans différentes catégories.

Dans le cadre du traitement des candidatures, CAHP|ACECP demande aux clients d'autoriser la mise en candidature de leurs projets. Pour indiquer que vous acceptez cette candidature, veuillez remplir le court formulaire d'attestation fourni ci-dessous et me le retourner par courriel dans les plus brefs délais. Le formulaire doit être rempli d'ici le 27 Juillet 2018 à 8h00PM (heure de l'Est), conformément à l'échéancier de traitement des dossiers de candidature du CAHP|ACECP.

À REMPLIR PAR LE PARTICIPANT	
Nom du projet, organisation, ou personne nommé:	
Catégorie de prix:	

À REMPLIR PAR LE CLIENT:	
Nom du client:	
Nom de l'organisation du client (si applicable):	
Adresse courriel du client:	
Numéro de téléphone du client:	
Signature:	
Date:	

En cas de réception de prix pour le projet soumis, veuillez cocher cette case si vous souhaitez que votre nom et votre organisation soient reconnus lors de la cérémonie de remise des prix et soit dans de futur publication du CAHP | ACECP.

En signant ce formulaire, le (s) client (s) reconnaît (nt) que le projet, l'organisation et / ou la personne mise en candidature peuvent être soumis à un prix. L'ACECP aimerait vous remercier de votre reconnaissance. Pour plus d'informations sur le CAHP | ACECP: www.cahp-acecp.ca.